



Brumath  
5 février 2015

# RENCONTRE TERRITORIALE Secteur nord

[WWW.SCOTERS.ORG](http://WWW.SCOTERS.ORG)  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG





## ORDRE DU JOUR

Qu'est ce qu'un SCoT ?

Fonctionnement et rôle du SM/SCOTERS

Projet de territoire du SCOTERS

Volet environnemental du SCOTERS

Débat

[WWW.SCOTERS.ORG](http://WWW.SCOTERS.ORG)

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG





# QU' EST-CE QU' UN SCOT ?

WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



## LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

- **Un projet de territoire, un projet politique**

- ✓ **Cadre** du développement d'un territoire : expression d'un **projet** de territoire **partagé**
- ✓ **Cohérence des politiques publiques** en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique, d'environnement : **trouver le bon équilibre**
- ✓ Document d'urbanisme règlementaire qui a des **effets juridiques**

- **Une nouvelle manière de**

- ✓ Percevoir le territoire : satisfaire / répondre aux besoins
- ✓ Travailler ensemble : projet partagé (collectivités, Etat, associations, population)
- ✓ Adapter nos politiques publiques : organiser au mieux le développement

## LA COMPATIBILITÉ ENTRE LES DOCUMENTS D'URBANISME

- Lois (Grenelle, ALUR, ...),
- SDAGE (*Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux*), SRCE (*Schéma Régional de Cohérence Ecologique*),
- PGRI (*Plan de Gestion des Risques Inondation*),
- etc



SCoT



- PLH (*Programme Local de l'Habitat*)
- PDU (*Plan de Déplacements Urbains*)



- PLU
- Cartes communales
- Grandes opérations d'aménagement
- Autorisations commerciales



# FONCTIONNEMENT ET RÔLE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



## LE SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

- Crée par arrêté préfectoral du 25 mars 1999
- Constitué d'un comité syndical, un bureau, une équipe technique réduite

## LES ÉLUS DU COMITÉ SYNDICAL

- 48 membres titulaires
- 48 membres suppléants



**Jacques BIGOT**  
Président



**Etienne WOLF**  
1<sup>er</sup> vice-président



**Justin VOGEL**  
2<sup>e</sup> vice-président



**Jean-Marc WILLER**  
3<sup>e</sup> vice-président

## LES ÉLUS DU BUREAU

- 1 Président
- 3 vice-présidents
- 6 membres



**Anne-Pernelle RICHARDOT**



**Yves BUR**



**Bernard FREUND**



**Alain JUND**



**Claude KERN**



**Eric KLETHI**

## QUEL EST LE RÔLE DU SYNDICAT MIXTE ?

- **Fédère** les **intercommunalités** comprises dans le périmètre du SCOTERS : lieu de débats et d'échanges entre les territoires, les collectivités, l'Etat, le monde économique, ...
- **Élabore et approuve** le SCoT
- **Suit, évalue, modifie et révise** le SCoT (évaluation : délai maximum de 6 ans )
- A un **rôle de Personne Publique Associée** dans l'élaboration des documents d'urbanisme : **compatibilité**
- Assure une **mission de conseil** auprès des communes, rôle pédagogique : accompagnement des communes dans **la mise en œuvre**
- Construire et partager la connaissance, échanger des expériences

## LA COMMISSION COMPATIBILITÉ : UN OUTIL DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCOTERS

- **Création** : 2006
- **Composition** : 2 représentants par intercommunalité. Tous les élus du comité syndical sont conviés.

## DU CONSEIL À L'AVIS / DOCUMENTS D'URBANISME

- **Accompagner** et construire des solutions avec les communes
- Apporter une expertise / une **aide technique**
- Rendre des **avis** : la commission compatibilité, le bureau
  - ✓ Points de vigilance par rapport aux orientations du SCOTERS
  - ✓ Mesures préconisées
  - ✓ Partage avec les acteurs impliqués dans la réalisation des documents d'urbanisme
  - ✓ Personnes publiques associées



# LE PROJET DE TERRITOIRE DU SCOTERS

WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG

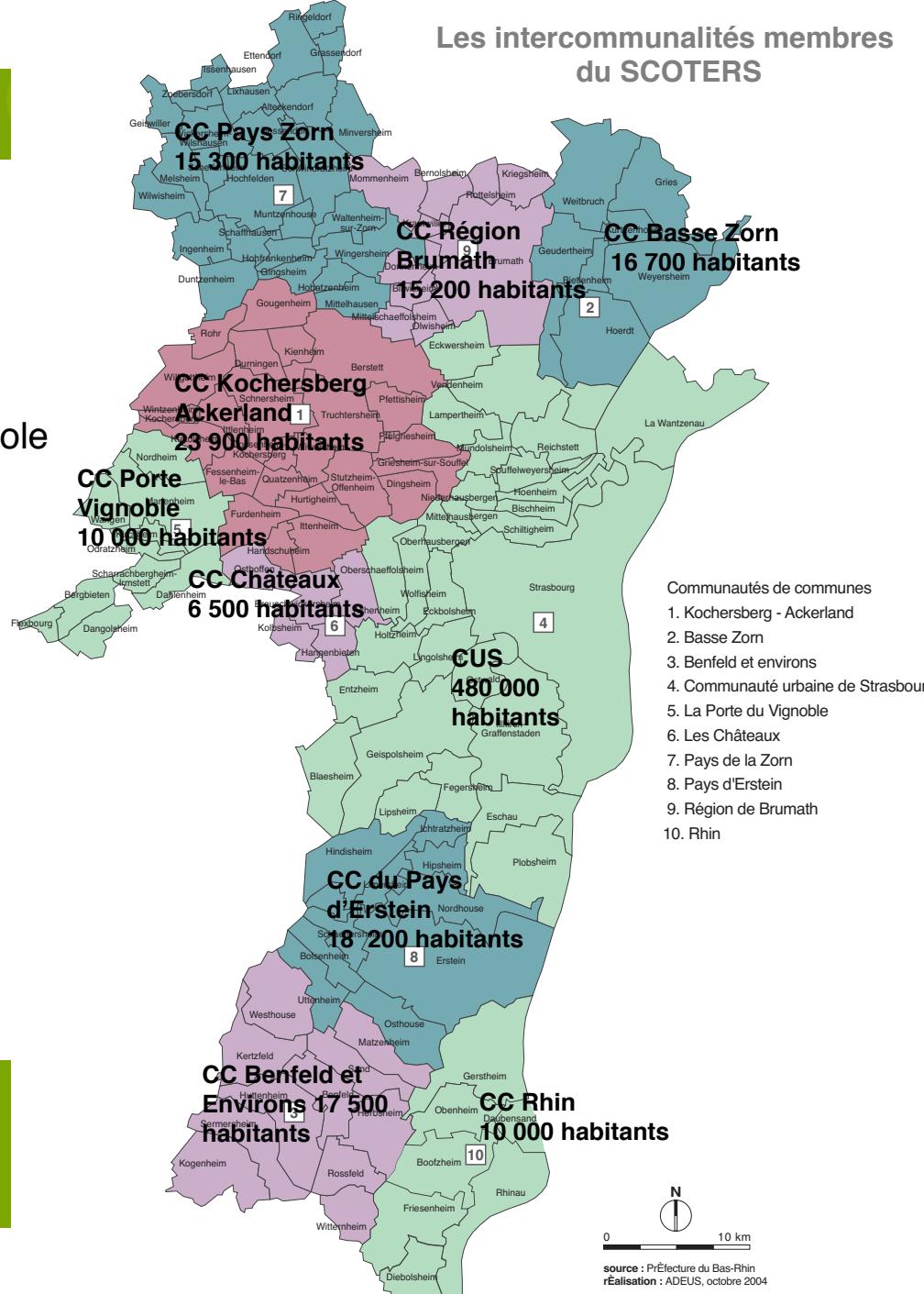


# LE TERRITOIRE DU SCOTERS

- 10 intercommunalités, dont l'Eurométropole strasbourgeoise (28 communes – 480 000 habitants)

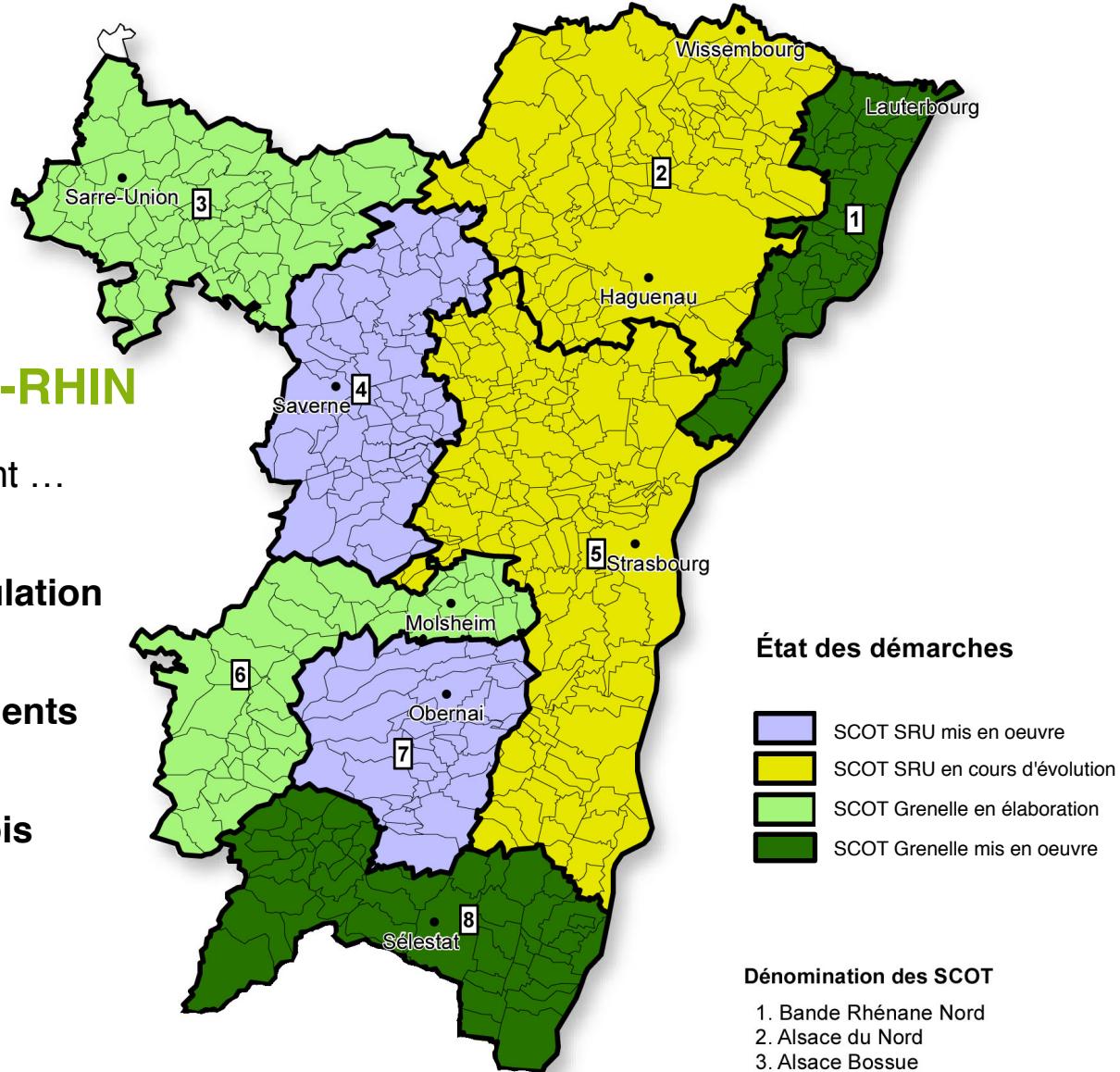
=> 138 communes

=> + de 600 000 habitants



## LE SCOTERS DANS LE BAS-RHIN

- Un poids important ...
- => En 2011 :
  - ✓ **55 % de la population**  
(56% en 1999)
  - ✓ **57 % des logements**  
(58% en 1999)
  - ✓ **62 % des emplois**  
(62% en 1999)



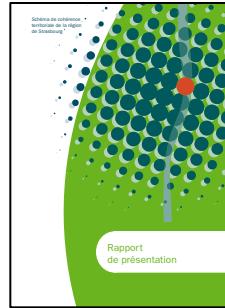
### État des démarches

- SCOT SRU mis en oeuvre
- SCOT SRU en cours d'évolution
- SCOT Grenelle en élaboration
- SCOT Grenelle mis en oeuvre

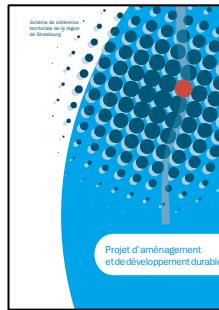
### Dénomination des SCOT

1. Bande Rhénane Nord
2. Alsace du Nord
3. Alsace Bossue
4. Région de Saverne
5. Région de Strasbourg
6. SCOT de la Bruche
7. Piémont des Vosges
8. Sélestat et sa région

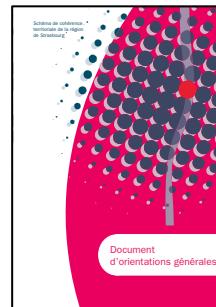
## DE QUOI EST CONSTITUÉ LE SCOT ?



- **Un rapport de présentation : d'où on vient ? =>**
  - Diagnostic
  - État initial de l'environnement
  - Évaluation environnementale
  - Justification des choix / besoins



- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable – PADD : vers où on veut aller ? => Le projet politique**



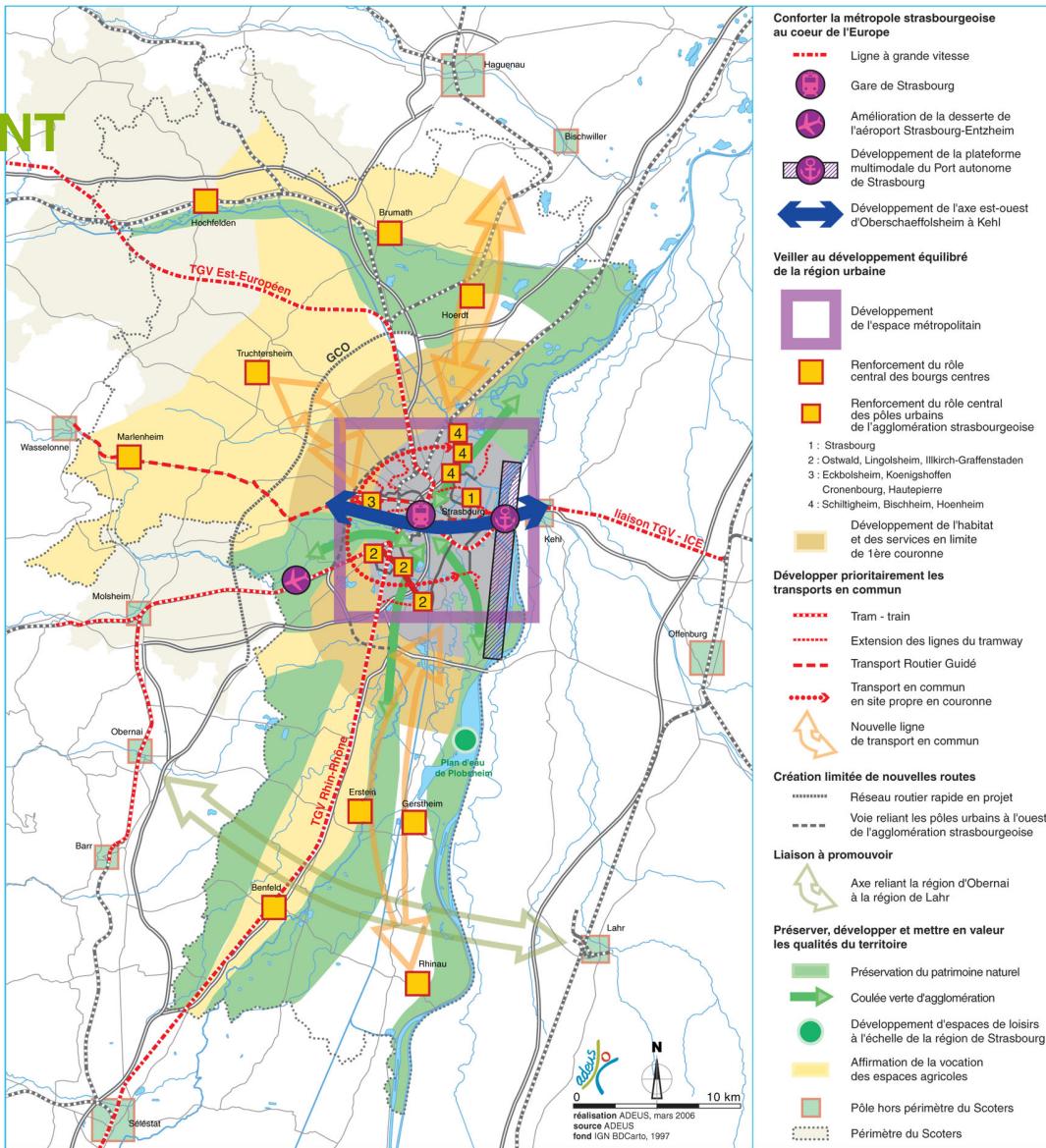
- **Un Document d' Orientations Générales – DOG : comment on y va (leviers) ? => Le volet réglementaire du document**

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

1. Conforter l'Eurométropole strasbourgeoise, cœur de la nouvelle Europe
2. Veiller au développement équilibré de la région urbaine
3. Préserver, développer et mettre en valeur les qualités du territoire

SCHÉMA D'

## Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Scoters



# UN TERRITOIRE OÙ CHAQUE COMMUNE A UN RÔLE À JOUER

## Des niveaux complémentaires d'organisation du territoire

- L'espace métropolitain
- Les communes proches de l'espace métropolitain
- Les 9 bourgs centres
- Les communes s'inscrivant dans un bassin de proximité (TC, commerces et services de proximité)
- Les autres communes

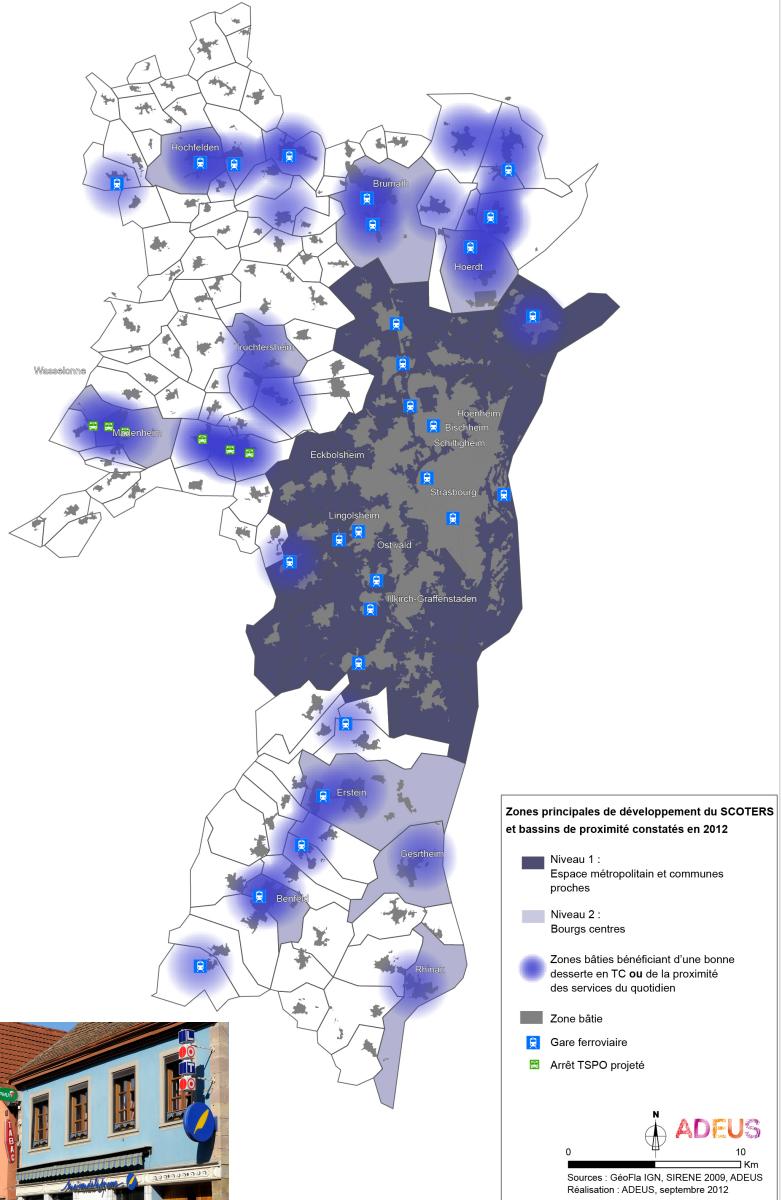


# L'ORGANISATION DU TERRITOIRE AUTOUR DES BASSINS DE PROXIMITÉ

- **Points d'arrêt de transports en commun structurants**  
=> **Optimiser le réseau de transports en commun** en y adossant le développement du territoire : articuler urbanisme et transports
- **Offre complète** de commerces et services du quotidien



**Bassins de proximité constatés en 2012**  
Zones de rayonnement autour des points de transport en commun intensifs et/ou bénéficiant d'une offre complète de services/commerces du quotidien



## RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS

- => **Produire en quantité suffisante : 4000 logements par an**
- => **Assurer la qualité et la diversité de l'offre en logements**
- => **Optimiser la consommation foncière, limiter l'étalement urbain :**
  - ✓ gestion plus économique de l'espace
  - ✓ priorité au renouvellement urbain
  - ✓ maîtrise des zones d'extension urbaine



### Modification n°2 du SCOTERS en 2013 :

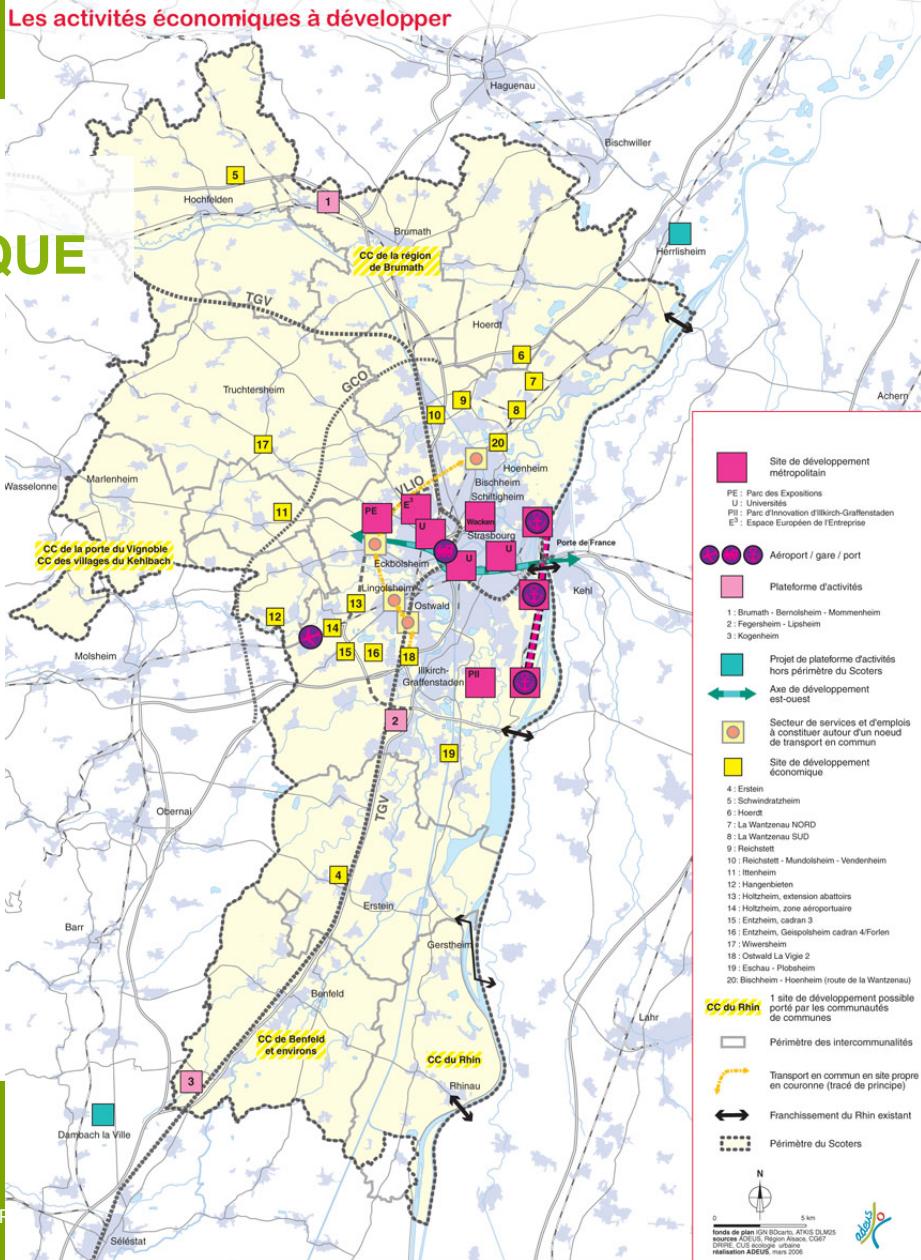
- => Enveloppe foncière
- => Orientations confortées
- => Renforcement du dispositif de mise en œuvre / articulation transports en commun / urbanisation et services / bassins de proximité



# OPTIMISER ET PARTAGER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- => Trois niveaux de développement
- **plateformes d'activités** inter-intercommunales (100 ha maximum)
  - **sites de développement économique intercommunaux** (20 à 60 ha maximum)
  - **site possible à l' échelle de chaque commune** en fonction des besoins

- => Un travail avancé sur le volet commercial

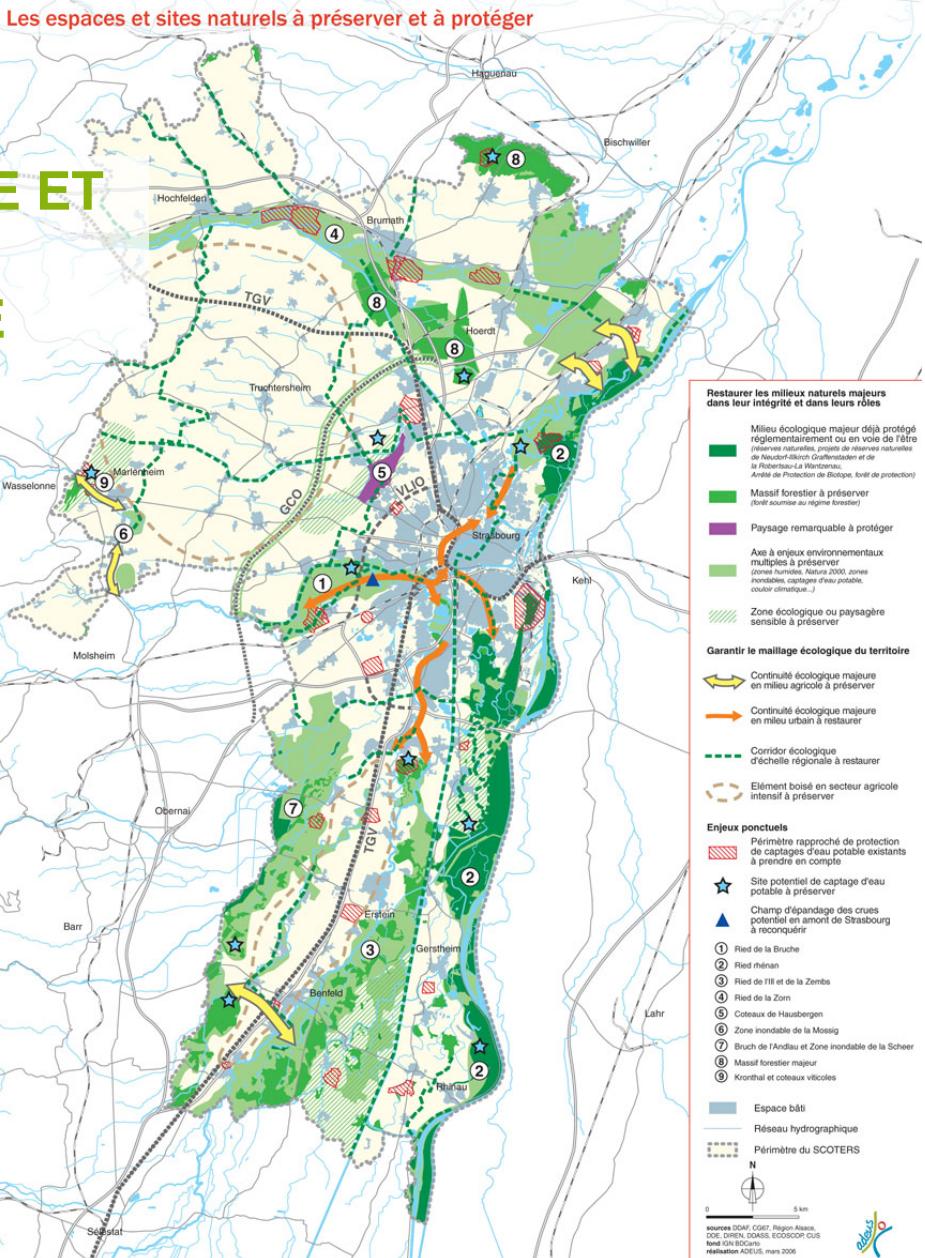


# PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET LE BON FONCTIONNEMENT ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

- Garantir les équilibres écologiques
- Maintenir le fonctionnement écologique des cours d'eau
- Privilégier l'agriculture respectueuse de l'environnement
- Revaloriser les espaces urbains

=> Un travail en cours sur le volet environnemental du SCOTERS

SCHÉMA DE COHÉRENCE





# LE VOLET ENVIRONNEMENTAL DU SCOTERS

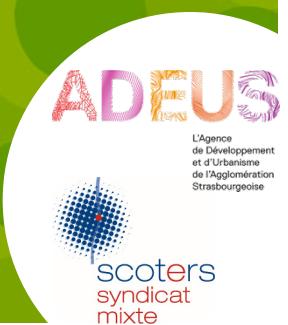
WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG





# POURQUOI COMPLÉTER LE DOCUMENT DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT ?

WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



# UN LEVIER POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

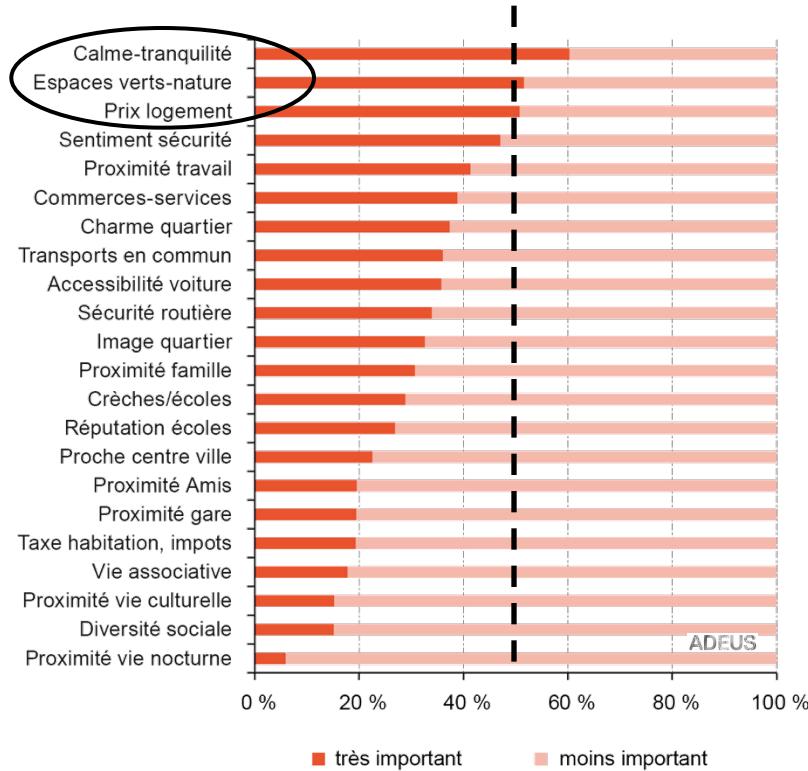


# RENDRE LISIBLES LES FONCTIONS DES ESPACES NON BÂTIS

## Les fonctions et les usages des espaces non bâties



## Critères du choix de localisation du logement actuel

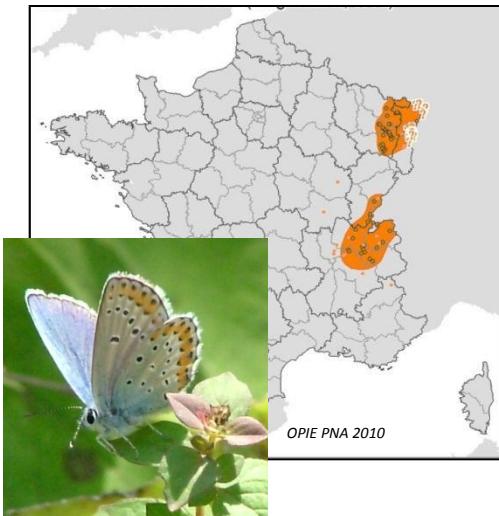


■ très important

■ moins important

ADEUS

# VALORISER LES NOUVELLES CONNAISSANCES ET UNE NOUVELLE COMPRÉHENSION DES ATOUTS DU TERRITOIRE



Les connaissances naturalistes

## Comprendre les opportunités du territoire au service du projet de développement



### SERVICE ÉCONOMIQUE

- ➡ **Grande culture**  
(production alimentaire, paysage)

### SERVICE SOCIAL

- ➡ **Jardin familial** (détente de proximité, production alimentaire, zone tampon lors des crues, biodiversité)
- ➡ **Stade** (détente de proximité, sport)
- ➡ **Parc du Couvent des Capucins** (tourisme, paysage, biodiversité)
- ➡ **Centre équestre** (loisirs, sport)
- ➡ **Association de pêche**  
(détente de proximité, pêche)

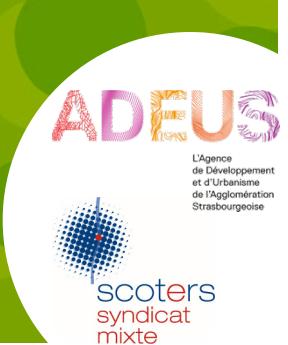
### SERVICE ENVIRONNEMENTAL

- ➡ **La Bruche et sa ripisylve**  
(biodiversité, paysage, zone tampon lors des crues, pêche)
- ➡ **Itinéraire du canal de la Bruche**  
(détente de proximité, paysage, sport, tourisme, pêche)
- ➡ **Prairie** (production agricole, biodiversité, paysage, zone tampon lors des crues)
- ➡ **Jardins privés** (détente de proximité, îlot de fraîcheur)



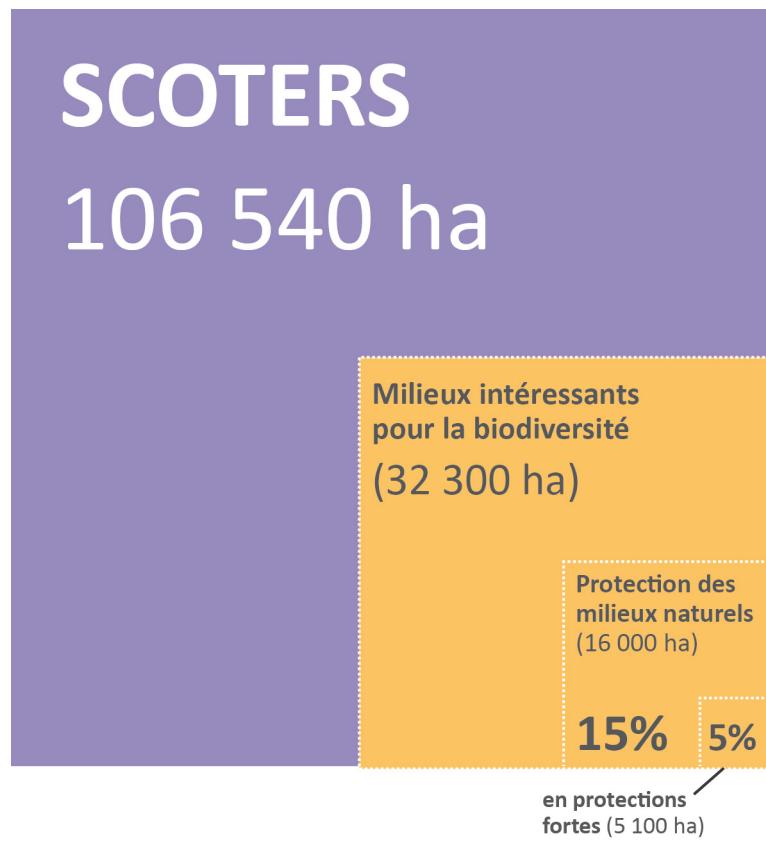
CE QUI DOIT ÊTRE FAIT

WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



- **Le bilan du document** : du point de vue des attendus réglementaires, et des besoins pour l'application des orientations du DOG
- **Le complément au rapport de présentation** par :
  - l'état initial de l'environnement
  - l'évaluation environnementale
- **Les compléments éventuellement au PADD et/ou aux orientations du DOG**
- **La création des outils pour la mise en œuvre des orientations**

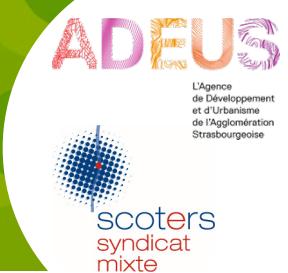
**Des orientations de protections sur 10 % du territoire du SCOTERS**



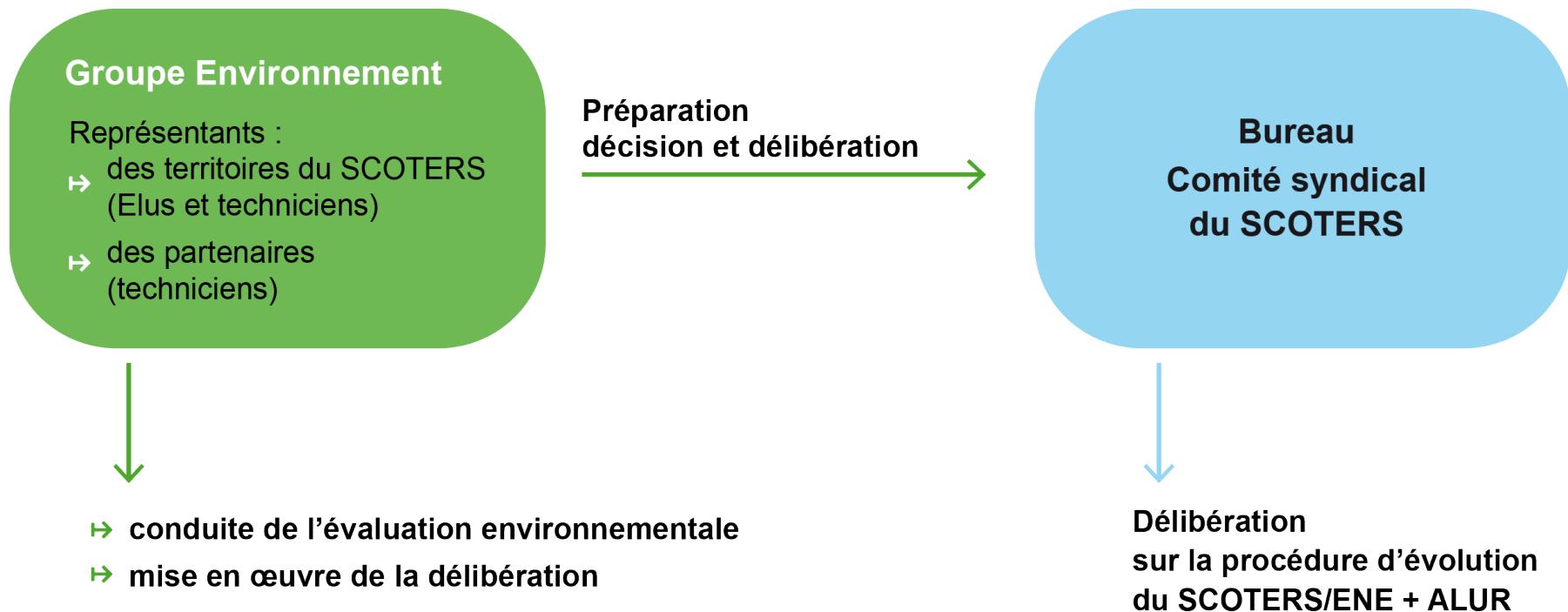


## LA DÉMARCHE

WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



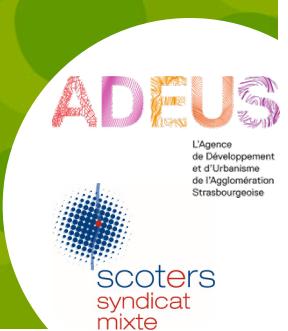
## ORGANISATION DES TRAVAUX SUR LE VOLET ENVIRONNEMENTAL





# PREMIÈRES PISTES DE RÉFLEXION

WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG

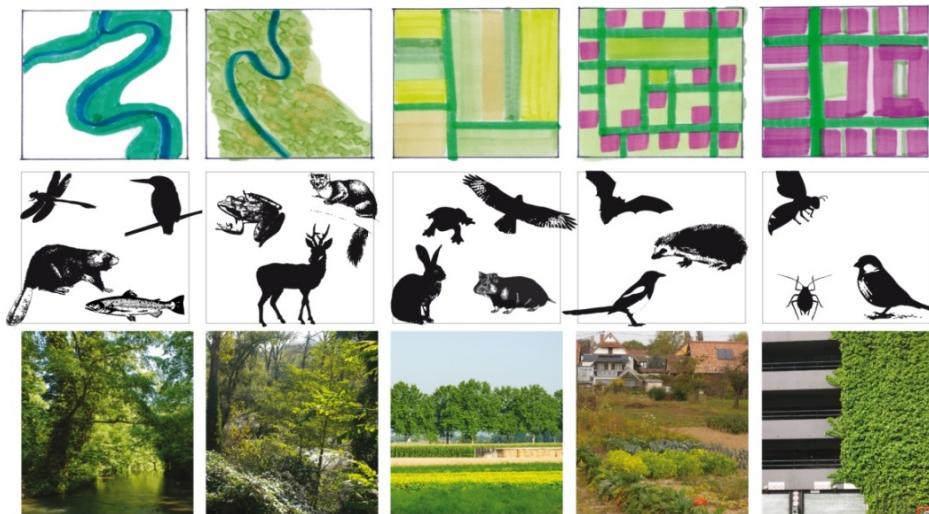


## LE CROISEMENT DES ORIENTATIONS ENVIRONNEMENT / URBANISME DU SCOTERS

Les zones d'extension affichées dans les documents d'urbanisme analysées du point de vue :

- **des zones à dominante humide**, 851 ha soit 19 % des surfaces soumises au mécanisme de compensation  
Sources : BD POS PLU 2013 et BD ZDH 2008
- **des zones inondables**
- **des critères de performances énergétiques** pour répondre aux objectifs régionaux

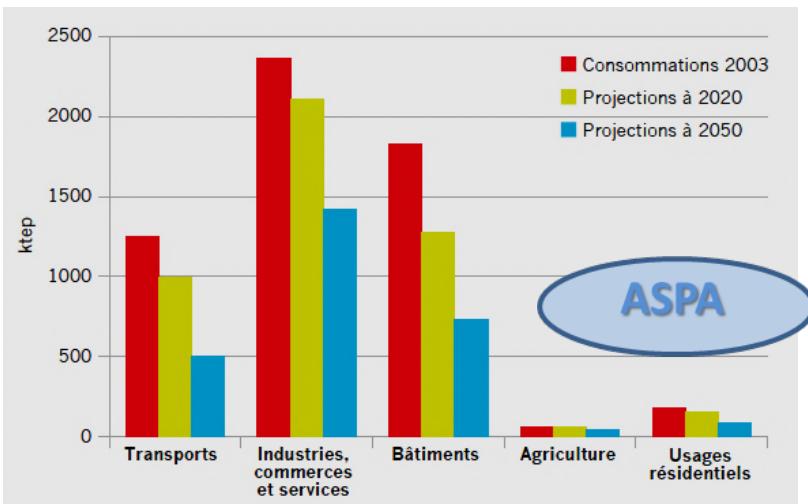
### Des orientations à toutes les échelles du territoire



## LA PLATEFORME DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

- Un lieu d'échanges et de mutualisation entre énergéticiens, collectivités et urbanistes
- Des travaux de croisements de l'énergie et de l'urbanisme, pour les documents de planification

### Consommations d'énergie selon le SRCAE



Source : SRCAE Alsace



### PLATEFORME D'APPUI À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES 2014-2017

Augmentation des coûts liés à l'énergie, épuisement des ressources fossiles, renforcement des injonctions réglementaires, précarité croissante des populations et difficultés économiques...

Les collectivités doivent repenser l'organisation territoriale, la coordination des politiques publiques et sa dynamique d'acteurs dans un projet de transition énergétique. A la demande de ses membres, l'ADEUS anime une plateforme d'appui pour accompagner ses partenaires dans la construction d'un territoire qui répond aux enjeux énergétiques à venir.

#### ► A QUOI RESSEMBLE CETTE PLATEFORME ?

L'ADEUS est désignée comme **un lieu de mutualisation** de travaux entre énergéticiens, collectivités et urbanistes. Elle réunit des professionnels de la production et de la distribution d'énergie, de l'aménagement du territoire et de la planification, des élus en charge des politiques publiques, des spécialistes de l'environnement, de l'habitat, du transport de personnes et de marchandise, de l'économie...

#### ► POUR QUELS RÉSULTATS ?

Durant 3 ans des travaux croisant les connaissances concernant l'énergie et l'urbanisme conduiront :

- \* à l'établissement d'un Temps Zéro, par l'analyse énergétique du territoire, la connaissance et la spatialisation de ces enjeux croisés ;
- \* puis à la construction d'outils, la modélisation des options, les scénarii les leviers d'actions ;
- \* et enfin à une planification énergétique territoriale ;

Au-delà, les perspectives s'ouvrent sur la préparation du suivi des questions énergétiques des territoires à travers un observatoire. Des résultats sous forme de méthode, de fiches, notes, et cartes sont destinés à être partagés avec d'autres territoires.

En 2014, les projets du Programme Partenarial de l'Adeus interrogent les liens entre l'énergie et l'habitat, les aspects de la précarité énergétique, le potentiel de collectivité des ménages, le fonctionnement de la filière énergie, le rapport de l'occupation des sols avec les déplacements de température pour envisager l'adaptation aux effets des changements climatiques.

#### ► A QUOI SERT-ELLE ?

Cette plateforme accompagne la construction d'une **stratégie énergétique** à décliner dans les politiques publiques et les documents cadre de planification (SCOT, PLU). Les élus du Syndicat mixte du SCOTERS se sont portés volontaires pour cette démarche pilote, et mener leur territoire vers une planification énergétique. Au-delà, cette expérience sera reproductible pour d'autres territoires.

#### ► AVEC QUELLE ORGANISATION ?

Le **comité de pilotage**, réunissant élus, responsables de l'énergie, de la Caisse des Dépôts et Consignations, des collectivités, du SCOTERS, de l'ADEUS et donne les grandes orientations de travail de la plateforme.

Le **Comité technique** rassemble des experts extérieurs et des techniciens (Groupe ÉS, RGDS, CDC, ASPA, SCOTERS, CUS, DREAL, AURM, ADEUS, ...) et conseille les équipes en charge des projets.

Organisation de la plateforme 1<sup>er</sup> semestre 2014  
Mise en œuvre dès 2<sup>nd</sup> semestre 2014  
Un financement de 600 000 € sur trois ans.



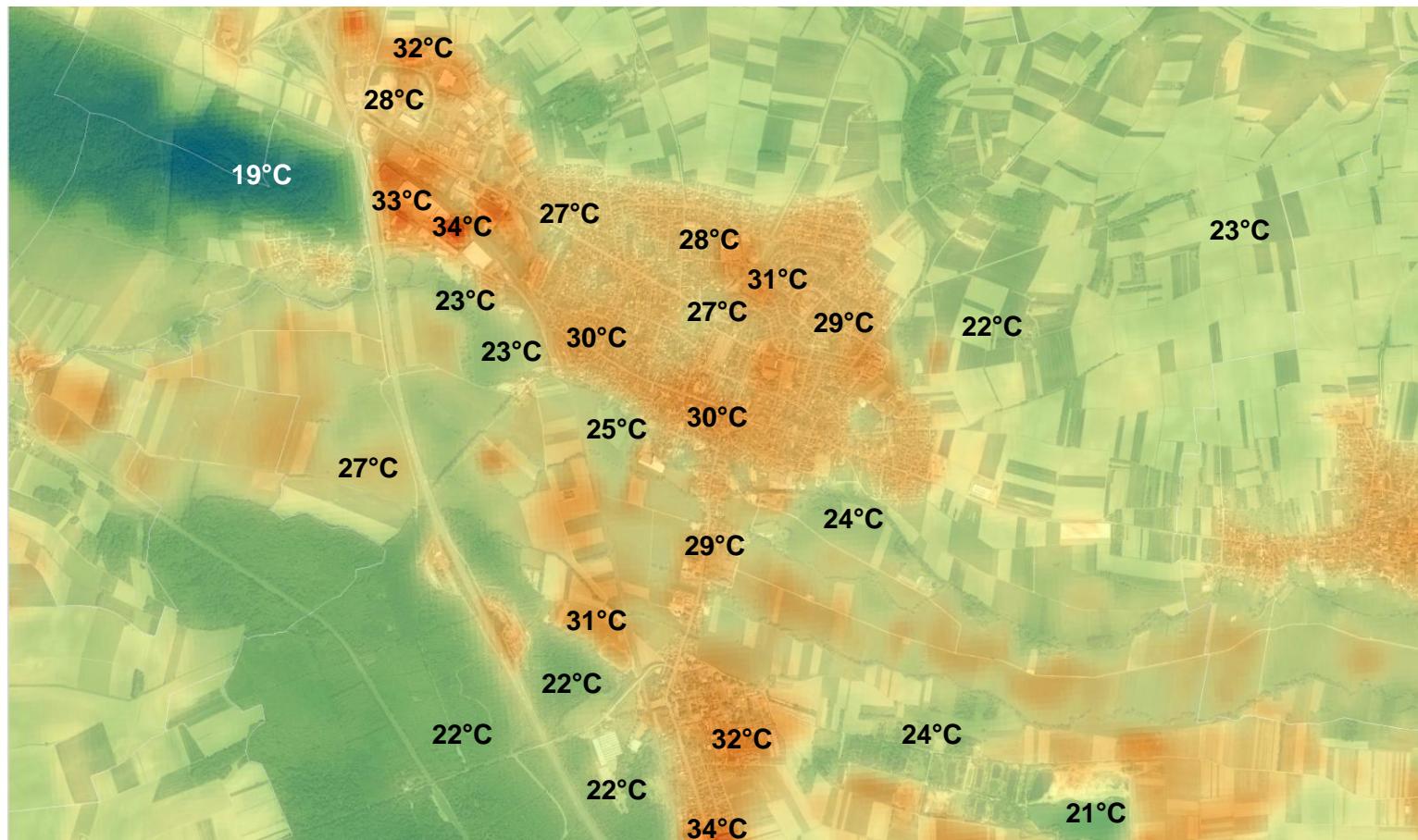
- Les îlots de fraîcheur dans les bourgs : le rôle du végétal
- Le LSB : *lichter/schneller/billiger* pour des projets intégrés

**Les réservoirs de fraîcheur pour l'adaptation aux changements climatiques l'exemple de Brumath**



- Les îlots de fraîcheur dans les bourgs : le rôle du végétal
- Le LSB : *lichter/schneller/billiger* pour des projets intégrés

#### Les réservoirs de fraîcheur pour l'adaptation aux changements climatiques l'exemple de Brumath





DÉBAT

WWW.SCOTERS.ORG  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG

